

Villeurbanne, le 25 juin 2019

Canicule

Les mesures prises par Villeurbanne dans les écoles, crèches et résidences seniors

Dans les écoles

Afin de protéger les enfants pendant l'épisode de canicule, un rappel des consignes a été fait aux équipes Atsem et périscolaires pour favoriser le rafraichissement des bâtiments et pour assurer la bonne hydratation des enfants. Des ventilateurs ont été installés dans les couchettes des écoles maternelles. Une attention particulière est portée aux plus fragiles. Les parents sont sensibilisés pour que les enfants soient munis de chapeaux et de gourdes. Les menus de la restauration scolaire ont été adaptés jusqu'aux vacances : priorité aux repas froids, aux fruits (melon, pastèque...) et aux glaces. Il s'agit de s'assurer que les enfants mangent malgré la chaleur mais aussi de limiter l'impact sur les conditions de travail des agents. Les activités sur les temps périscolaires sont également adaptées : limitation du temps à l'extérieur à 15 minutes (sauf pour les cours ombragées), limitation des activités physiques, priorité aux jeux calmes en intérieur. Depuis plusieurs années, la Ville a pris des mesures à moyen et long terme pour améliorer le confort dans les écoles, été comme hiver : rénovation thermique, installation de brise-soleil, plantation d'arbres et d'arbustes, revêtement clair dans les cours d'école...

Dans les équipements Petite enfance

Les relais assistants maternels et le lieu d'accueil enfants-parents Joséphine-Baker ont adapté leurs horaires d'ouverture. Les mesures de prévention ont été rappelées aux établissements d'accueil du jeune enfant. Ils disposent tous d'une salle rafraîchie et des ventilateurs ont été livrés la semaine dernière en complément.

Un plan canicule pour les seniors

La Ville a mis en place le plan canicule pour les personnes âgées en 2004. 125 personnes sont inscrites à ce jour sur le registre canicule et les appels s'intensifient depuis le début de la semaine. Le CCAS (Centre communal d'action sociale) contacte quotidiennement par téléphone les personnes les plus vulnérables y compris le week-end. Deux agents du portage de repas (diététicienne et animatrice sportive) se déplaceront chez les personnes les plus fragiles pour leur prodiguer des conseils et remettre un kit canicule (brumisateur, brochure de conseils, bouteille d'eau, sticks de sirop à surgeler).

Les règles d'inscription au portage de repas à domicile sont assouplies (inscription possible la veille pour le lendemain). Les espaces climatisés de la Maison des aînés, des quatre résidences municipales (Jean-Jaurès, Marx-Dormoy, Château-Gaillard et Tonkin) et du Lieu de répit sont ouverts aux seniors riverains, tout comme les restaurants des résidences.

Pour tous les services (service de soins à domicile, portage de repas) et équipements (résidences, Ehpad), la vigilance est accrue, avec rappel des consignes au personnel.

DIRECTION DE LA COMMUNICATION

l'hôtel de ville
place lazare goujon
métro gratte-ciel
téléphone 04 78 03 67 33
télécopie 04 78 85 21 93
www.mairie-villeurbanne.fr

adresse postale
hôtel de ville
bp 5051
69601 villeurbanne cedex
en rappelant le service
concerné

CONTACT PRESSE

Cathy Serra
Tél. 04 78 03 67 33
Port. 06 85 48 27 60
cathy.serra@mairie-villeurbanne.fr